

Conseil Intercommunal Action Sociale Riom Limagne et Volcans

1 rue Jean Ferrat 63720 ENNEZAT

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance Ordinaire du 21 octobre 2022

Le Conseil d'Administration légalement convoqué, s'est réuni le 21 octobre 2022 sous la présidence de Madame Evelyne VAUGIEN, Vice-présidente.

Etaient présents : Mme Evelyne VAUGIEN (procuration de M MIGNE), M Bernard JEAN, M Claude BOILON, M Didier CHASSAIN, M Jean Marc COURBET, M Roland GRENET, Mme Michèle GRENET (procuration de Mme CHARLES), M Fabrice MAGNET, M André MAGNOUX, Mme Corinne MARTINHO, M Didier MICHEL, Mme Samya RIOTON, M Denis ROUGEYRON.

Absents excusés : M. Frédéric BONNICHON, Mme Marie CACERES, Mme Anne Marie CHARLES (procuration à Mme GRENET), Mme Valérie CHASSAING, Mme Aurélie FERNANDES, M Daniel JEAN, M Fabrice JOUIN, Mme Anne Catherine LAFARGE, Mme Véronique LOUSTE SOL, M Didier MIGNE (procuration à Mme VAUGIEN), Mme Fanny PETAUTON, M WEINMEISTER.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022

Après en avoir donné lecture, la Présidente de Séance invite les membres du Conseil d'Administration à approuver le Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022.

Les membres du Conseil d'Administration à l'unanimité :

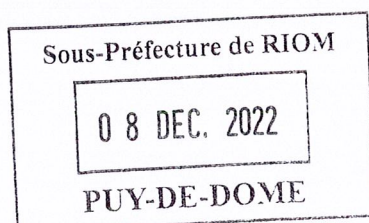
- **APPROUVENT** le Procès-verbal de la séance du 7 septembre 2022.

Tableau des effectifs

VU la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant statut général de la fonction publique territoriale,

Vu le tableau des effectifs,

Considérant les dossiers d'avancement de grade validés par la collectivité pour l'année 2022,



Poste(s) créé(s)	Motifs	Poste(s) à supprimer	Services	Date d'effet
1 poste d'assistant socio-éducatif de classe exceptionnelle à temps complet	Avancement de grade	1 poste d'assistant socio-éducatif 1 ^{ère} classe à temps complet	AIDE A DOMICILE	01/12/2022
1 poste d'attaché principal à temps complet	Avancement de grade	1 poste d'attaché à temps complet	CIAS	
1 poste d'adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe à temps complet	Avancement de grade	1 poste d'adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe à temps complet	CIAS	
1 poste d'agent social principal 1 ^{ère} classe à temps non complet (30 heures hebdo)	Avancement de grade	1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (30 heures hebdo)	AIDE A DOMICILE	
4 postes d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps complet	Avancement de grade	4 postes d'agent social à temps complet	SOINS – EHPAD – AIDE A DOMICILE	
1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (30 heures hebdomadaires)	Avancement de grade	1 poste d'agent social à temps non complet (30 heures hebdomadaires)	PORTAGE DE REPAS	
1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (22 heures hebdomadaires)	Avancement de grade	1 poste d'agent social à temps non complet (22 heures hebdomadaires)	AIDE A DOMICILE	
1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (26 heures hebdomadaires)	Avancement de grade	1 poste d'agent social à temps non complet (26 heures hebdomadaires)	AIDE A DOMICILE	
1 poste d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (27 heures hebdomadaires)	Avancement de grade	1 poste d'agent social à temps non complet (27 heures hebdomadaires)	AIDE A DOMICILE	
2 postes d'agent social principal 2 ^{ème} classe à temps non complet (27 heures hebdomadaires)	Avancement de grade	2 postes d'agent social à temps non complet (27 heures hebdomadaires)	AIDE A DOMICILE	
1 poste adjoint technique principal 1 ^{ère} classe à temps complet	Avancement de grade	1 poste d'adjoint technique principal 2 ^{ème} classe à temps complet	EHPAD	
1 poste adjoint d'animation principal 1 ^{ère} classe à temps complet	Avancement de grade	1 poste d'adjoint d'animation principal 2 ^{ème} classe à temps complet	EHPAD	

Le conseil d'administration, sur proposition de la Vice-présidente à l'unanimité :

- **AUTORISE** la création des postes susvisés, à la date indiquée dans le tableau.

Le budget CIAS

Madame la Vice-présidente présente le BP 2023 du CIAS composé :

D'un budget principal et 4 budgets annexes :

- Le service de portage de repas
- le Service d'aide et d'accompagnement à Domicile
- le Service de Soins Infirmiers à domicile
- l'EHPAD

Le power point joint présenté en séance explique les Budgets Primitifs 2023 proposés

Pour le CIAS le BP est arrêté en section de fonctionnement à 1 279 625 € et section d'investissement à 14 000 €.

Entendu l'exposé de la Vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** le budget du CIAS pour l'exercice 2023 tel que présenté.

Budget Portage de Repas et tarifs 2023

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget du service de portage de repas pour l'exercice 2023.

Le budget est arrêté en section de fonctionnement à 912 805 € et en section d'investissement à 3 748 €.

Les tarifs proposés sont les suivants :

- Repas : 10,35 € TTC (pain compris).
- Pain supplémentaire : 0,35 € TTC (prix coûtant).
- Potage : 1,05 € TTC.
- Plat garni : 4,35 € TTC.
- Légumes : 1,60 € TTC.

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** le budget pour l'exercice 2023 ainsi que les tarifs du service de portage de repas.

Budget SSIAD

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget du service de soins infirmiers à domicile pour l'exercice 2023.

Le budget est arrêté en section de fonctionnement à 951 805 € et en section d'investissement à 17 860 €.

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** le budget du SSIAD pour l'exercice 2023.

EPRD EHPAD Dr REYNAUD

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget en Etat Prévisionnel des Dépenses et des Recettes de l'EHPAD pour l'exercice 2023.

En fonctionnement les montants d'autorisation de dépenses et de recettes par sections tarifaire sont les suivants :

Sections	Dépenses	Recettes
Hébergement	1 911 050 €	1 911 050 €
Dépendance	664 758 €	543 620 €
Soins	1 453 025 €	1 574 163 €
GLOBAL	4 028 833 €	4 028 233 €

Il en ressort les tarifs suivants :

- Tarif hébergement :
62 € TTC.
- Tarifs dépendance :

GIR	Tarif 2022	Tarif 2023	Evolution
GIR 1-2	25,36 €	20,57 €	-4,79 €
GIR 3-4	16,72 €	13,06 €	-3,66 €
GIR 5-6	5,47 €	5,54 €	+ 0,07 €

Le coût à charge moyen 2023 est de 67,54 €.

Sur proposition de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration après avoir délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** le budget et les tarifs proposés ci-dessus.

Budget SAAD

Madame la vice-présidente de séance expose à l'assemblée le budget service d'aide et d'accompagnement à domicile pour l'exercice 2023.

Le budget est arrêté en section de fonctionnement à 3 972 264 € et en section d'investissement à 11 670 €.

Le budget intègre le surcoût du Ségur.

Il en découle un tarif horaire de 26,00 €.

Avec une participation supplémentaire de RLV pour lisser l'évolution tarifaire (+10% par rapport à 2022).

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration à la majorité :

- **APPROUVENT** le budget SAAD.

Remboursement d'une paire de lunette d'un salarié

Un agent du SAAD a cassé ses lunettes lors de son activité chez un usager. L'assurance de la collectivité ne le prend pas en charge. Le devis est de 190 euros (changement de monture uniquement).

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** ce remboursement.

Point sur l'accompagnement individuel

En séance du 17 juin dernier, les membres du conseil d'administration ont approuvé l'accompagnement individuel en co-financement avec l'UNA.

Vous trouverez ci-joint le descriptif du projet et le plan d'accompagnement proposé par le prestataire Adam's Conseil. Ce dossier sera déposé à l'UNA après validation des membres du Conseil d'administration. Une commission devra statuer en fin d'année pour une mise en place effective en 2023.

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** cet accompagnement.

Tarif de fin d'année pour le Service de Portage de repas

Notre prestataire STB propose des menus pour Noël et Saint Sylvestre.

Considérant l'augmentation des tarifs au 01 novembre de 5,748 %, il est proposé de facturer les tarifs de STB, sans surcoût pour les usagers à savoir :

- Menu de Noël 27.64 € TTC
- Menu de la Saint Sylvestre : 30.96 € TTC

Les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et à l'unanimité :

- **APPROUVENT** ces tarifs.

Tarif des repas pour les formations en EHPAD

De plus en plus de formations sont organisées à l'EHPAD Dr Reynaud à Ennezat, il est proposé aux agents en formation de déjeuner sur place à l'EHPAD.

Il est donc nécessaire de fixer le tarif repas formation pour les agents extérieur au CIAS à 11,00€, (ce tarif est celui du CNFPT) et à 6,00 € euros pour les agents du CIAS.

Entendu l'exposé de la vice-présidente de séance, les membres du Conseil d'Administration ont délibéré et :

- **APPROUVENT** ces tarifs.

Informations et Questions diverses

- ❖ Nouveau référentiel d'évaluation de la CARSAT : OSCAR.
Il est demandé au SAAD du CIAS y compris d'autre SAAD de coordonner les évaluations de la CARSAT (4 évaluations prévues : à 1 mois, 2 mois, 4 mois et 6 mois). Le temps de coordination est financé à 150 € par mois et par bénéficiaire (200 € la première année).
Les SAAD doivent contrôler le suivi des évaluations (factures).
Le dispositif diminue le PAP d'heures d'aide-ménagère et le forfait 500 € par an.
Un rendez-vous à la CARSAT est prévu le 24 octobre.
Le CIAS prendra l'attache des deux structures expérimentatrices dans le Puy-de-Dôme.
Dans le Puy-de-Dôme, les CLICS sont présents. Cela peut relever des ces structures, il faut déjà les premières évaluations.
- ❖ Appel à Manifestation d'Intérêt 22 de la section IV de la CNSA pour les appels à projet.
Le dossier a été déposé pour le 24 octobre.
Cinq appels à projet sont prévus.
Le premier eu égard d'une situation difficile à domicile, deux groupes en novembre qui auront un suivi en décembre.

Les membres du Conseil d'Administration sont d'accord à l'unanimité pour déposer cet AMI 22.

❖ Plaintes contre X au sein de l'EHPAD.

Madame la directrice informe les membres du conseil d'administration que deux plaintes ont été déposées à la gendarmerie :

- Une plainte d'une famille pour un vol de bijou d'un résident.
- Une plainte d'agent qui a trouvé son véhicule dégradé (crème au zinc sur sa carrosserie qui est très corrosif). Madame la directrice a été auditionnée. Les plannings ont été donnés. L'enquête suit son cours.

Par délégation du Président,
La Vice-Présidente


Evelyn VAUGIEN



